

Direction Générale Ressources Humaines

Le Directeur Général Adjoint

M. MARC LAMURE
UNSA AERIEN

ET

M. JEAN-MICHEL COURTOIS
SNPNC

N. réf. : DG.DP 2023.043

Roissy, le 12 avril 2023

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Vous m'avez interrogé sur l'engagement pris dans le projet d'accord collectif PNC d'étudier le sujet de la mise en place d'une subrogation pour les arrêts maladie en vue de la négociation d'un accord relatif à l'environnement de travail des PNC Air France.

Je tenais à vous confirmer que mes services initieront cette étude afin d'être en mesure de partager avec vous dès le second semestre sur les possibilités techniques et financières de cette subrogation.

Nous serons ainsi capables d'analyser très rapidement si nous sommes en capacité technique de mettre en oeuvre cette subrogation et si les équilibres financiers permettent d'envisager cette mesure afin de la négocier dans les meilleures conditions.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Secrétaires Généraux, mes salutations distinguées.



Patrice TIZON